

Lettre ouverte à :

**Sandrine Treiner, directrice de France Culture
Sybille Veil, présidente de Radio France**

Pour le documentaire de création radiophonique

Le devenir de la création radiophonique sur l'antenne de France Culture est l'objet d'une inquiétude croissante de la part de ceux qui la font, comme de ceux qui l'écoutent. À ce jour, la moitié du temps consacré au documentaire de création a disparu : il en reste une heure par semaine - il y en avait encore deux avant l'été.

Cette chaîne prestigieuse - « unique au monde », a-t-on toujours entendu dire - semble aujourd'hui oublier l'une de ses missions, qui est de développer et de soutenir le documentaire de création, et toutes les formes nouvelles d'expression sonore, indépendamment de celles qui traitent des questions de société.

La situation est alarmante, et il nous paraît important que l'antenne - vitrine de la radio - ne se dévête pas de la riche programmation documentaire qui a longtemps été la sienne, avec des émissions longues, réparties sur de nombreuses tranches horaires. « Le documentaire est un axe majeur de la politique des programmes de France Culture », lisait-on en janvier 2006 dans le document officiel présentant la grille des programmes. Et en septembre 2006 : « Avec plus de 15 h de production par semaine, le documentaire demeure une identité forte de France Culture ». Aujourd'hui, toutes créations confondues, la production documentaire de France Culture a été amputée de 31,4 % en dix ans. Devons-nous finir par penser que l'art radiophonique est devenu indésirable sur France Culture, alors qu'il en a toujours été la signature ? D'autant que la fiction est, elle aussi, touchée par cette diminution de production.

Dans le contexte du média global, l'accent est mis sur le *web*, avec la production de *podcasts* natifs. Il faut d'abord remarquer qu'aujourd'hui l'antenne de France Culture est plus écoutée que le *web*, même par ceux qui maîtrisent les outils numériques ; on sait aussi qu'une partie importante de la société est séparée du numérique, et qu'il faut tenir compte de cette fracture. La production de *podcasts* natifs répond donc certainement aux contraintes budgétaires, mais la politique de France Culture, en misant sur l'avenir du *web* comme principal outil d'innovation, ne permettra pas l'élargissement de l'auditoire, tellement revendiqué par la direction de France Culture.

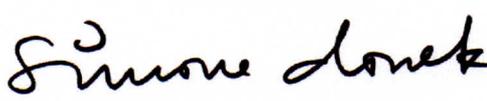
Il faut ajouter que les *podcasts* natifs représentent une grande inconnue pour les auteurs-producteurs de radio : à ce jour la rémunération en droits d'auteurs de ces *podcasts* n'est pas encore fixée par la Scam, et les auteurs s'en inquiètent, eux qui par expérience savent que les émissions *podcastées* sont bien moins rémunérées qu'une diffusion à l'antenne. Ceci, s'ajoutant à la diminution des productions, contribuerait à les fragiliser davantage.

.../...

Si le changement de support est un fait contemporain technique et culturel avéré, il ne doit pas pour autant être le prétexte à diminuer la place du documentaire et de la création sur l'antenne de France Culture. Cette chaîne ne peut pas se permettre d'abandonner ce qu'elle a obligation - et vocation - de défendre, elle doit rester un laboratoire d'idées et de création. Si l'on se réfère au cahier des charges de la radio publique, on lit que celle-ci doit présenter « les divers aspects et modes d'expression des cultures, mettant en valeur le patrimoine et développant la création radiophonique ».

Pour que l'année 2019 ne soit pas celle de la fin programmée du documentaire à France Culture, le Syndicat national des auteurs et des compositeurs, défenseur de la création, demande instamment aux responsables de Radio France et de France Culture de rétablir et d'élargir l'espace qui devrait revenir à la création documentaire dans les programmes de cette chaîne publique.


Pierre-André Athané
Président

Simone Douek

Présidente d'honneur

Contact : Snac - 01 48 74 96 30

Février 2019

Copie :

Monsieur Roch-Olivier Maistre (Président du CSA)

Monsieur Nicolas Curien (Membre du CSA, chargé de la radio et de la diffusion et distribution des services audiovisuels)

Monsieur Franck Riester (Ministre de la Culture)

Madame Leïla Derouich (Conseillère en charge des médias et des industries culturelles)

Monsieur Stéphan Kutniak (Conseiller en charge de la création artistique et du soutien aux artistes au cabinet du ministre de la Culture)

Madame Sylviane Tarsot-Gillery (Directrice générale de la création artistique)

Monsieur Martin Ajdari (Directeur général des médias et des industries culturelles)